



Arnaque de la part de mon entrepreneur ?

Par **naouel**, le **14/03/2009** à **21:17**

Bonjour,

J'ai payer mon entrepreneur en espèce (14000€) car il me disait que cela l'arranger pour ne pas la comptabiliser en 2008 car on n'était à la fin de l'année 2008, il m'a dit qu'il me donnerais une facture en 2009.

A ce jour je n'est toujours pas reçu de facture de sa part et il évite ce sujet quand je lui en parle.

Mon chantier à était arrêter suite a des dysfonctionnement des travaux causer par mon entrepreneur.

Il ma proposer de me donner une facture ouverte, est-ce logique ?

Que dois-je faire a présent vers qui dois-je me tourner ?

Par **chaber**, le **16/03/2009** à **05:16**

Bonjour,

C'est totakement de l'inconscience de dnnner une telle somme de la main à la main à un entrepreneur.

Sii vous n'avez pas de reçu, comment pourriez-vous prouver la remise d'argent liquide?

Pour l'instant je ferais le dos rond sur les dysfonctionnements pour avoir un justificatif et j'interviendrais après

Par **fati77**, le **16/03/2009** à **20:13**

bonsoir je veux savoir biensur si vous voulez bien ,dans quel pays c est arrivée ? parce que si c est au maroc ,je suis dans le meme cas ,sauf que j ai versé un acompte de compte à compte et jusqu à nos jours il refuse de me repondre va voir un avocat à la maison de justice de la mairie il va bien te conseiller

Par **naouel**, le **16/03/2009** à **21:00**

Bonjour,

ce qui m'arrive c'est passer en région Parisienne et non dans un pays étranger, le seul moyen de prouver qu'une tel somme lui a était donner serais les relevé de compte bancaire...

De plus je l'est enregistrer en cachette et dans ce enregistrement il avouer que je l'avait payer...

N'est ce pas des preuves suffisante ?

Si je lui est donner une tels somme d'argents c'est parce qu'il me fesait de belle promesse et surtout qu'il me disait qu'il serait rapide, je me suis laisser tenter...

Par **fati77**, le **17/03/2009** à **19:07**

bonjour biensur c est une bonne preuve l enregistrement et prends bien soin de ce dernier ,parcontre va voir un avocat et si vous avez une mutuelle , ils ont un avocat ,vous pouvez prendre RDV pour avoir des conseils; et surtout ne vous rendez pas malade ,du courage pour toutes vos demarches

Par **fati77**, le **17/03/2009** à **19:26**

les promesses verbales s envolent l ecrit reste ,mais les escrots font des belles paroles ,moi je suis tres deçue, et j ai juré de ne plus avoir confiance (dans les affaires) 'tout par ecrit et comme la loi le veut,au cas de litige les bonnes preuves ... donc j ai commencé mes demarches avec mon relevé de compte ou c est bien précisé son nom son prénom et la somme versé de compte à compte et oui c est long, il me vole et il est tranquille il ne repond meme pas à ma lettre recommandé! quelle concience! à propos ,vous pouvez lui ecrire avec(accusé de reception)

Par **naouel**, le **31/03/2009** à **21:20**

bonsoir,

j'ai écrit a mon entrepreneur et il ma envoyer une facture ouverte on me disent que je peux mon servir pour le problème que j'ai avec l'urbanisme car il m'ont stopper les travaux cause non respect au permis de construire ,et maintenant je suis victime d'une procédure judiciaire, il dit aussi qu'il sait que la facture et payer mais il ne peux pas me faire une ,la seule soliton et d'accepter une facture ouverte

(je sait que sa la range que lui..) moi je veux pas rentre dans ces magouilles je veux simplement ma facture comme il ma promis de le faire au début d'année

Par **fati77**, le **09/04/2009** à **21:04**

bonsoir j ai trouvé ces renseignements sur internet si ça peut te rendre service mme Saunier 0164018155 C D A Uc est une association: apporte aide soutien et interventionà des personnes qui rencontrent des problemes lors de la construction se deplace sur les lieuxdes litigeset...donc essaye et repond moi merci

Par **Marion2**, le **10/04/2009** à **00:22**

Bonsoir fati,

Il ne faut pas oublier de dire que c'est payant....

Par **fati77**, le **10/04/2009** à **20:55**

Bonsoir Laure ,c est vrai je n ai pas pensé ,mais Nawal ne s en doute pas , rien est gratuit !